

La prévention en santé au travail

L'employeur doit vous mettre à disposition les fiches de données de sécurité des produits que vous utilisez. Les FDS sont créées par le fabricant du produit.

Elles possèdent 16 rubriques :

- 1** Identification de la substance ou de la préparation, et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché
- 2** Composition/informations sur les composants
- 3** Identification des dangers
- 4** Premiers secours
- 5** Mesures de lutte contre l'incendie
- 6** Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
- 7** Manipulation et stockage
- 8** Contrôle de l'exposition et protection individuelle
- 9** Propriétés physiques et chimiques
- 10** Stabilité et réactivité
- 11** Informations toxicologiques
- 12** Informations écologiques
- 13** Considérations relatives à l'élimination
- 14** Informations relatives au transport
- 15** Informations réglementaires
- 16** Autres informations

Des questions sur votre poste
de travail ou sur les produits chimiques
auxquels vous êtes exposés ?
Votre médecin du travail peut y répondre.

Pour aller plus loin:

- **INRS : produits chimiques, apprenez à décoder les étiquettes**
- **INRS : ED 888 : la main et les produits**



Numéro unique

0590 418 260

www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin
97122 Baie-Mahault

Salarié

RISQUE CHIMIQUE

Le médecin du travail :

Assure une surveillance médicale adaptée
aux salariés exposés aux produits chimiques.



cist

ma santé au travail

Ensemble, réduisons les risques professionnels

Effets dangereux des produits

Les produits chimiques présentent des dangers pour :

- Les personnes : intoxications aiguës, allergies, asphyxie, brûlures
- Les installations : incendie, explosion
- L'environnement : pollution, destruction du milieu naturel

Les produits CMR peuvent également être à l'origine de maladies graves comme les cancers.

Certaines maladies peuvent se manifester plusieurs années après la fin de l'exposition au produit concerné.

Il est important de s'informer sur les produits chimiques afin d'éviter tout accident du travail ou maladie professionnelle. Pour cela, il existe trois sources d'information principales :

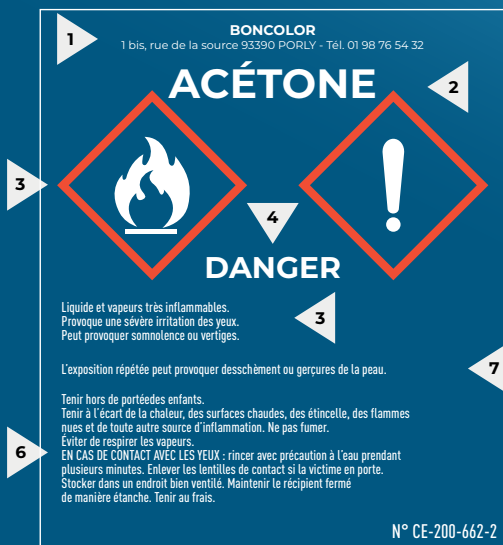
- L'étiquette
- Les pictogrammes
- La fiche de Données Sécurité (FDS).



L'étiquette : Un incontournable

C'est la première source d'information à votre portée.
Chaque produit chimique en comporte une.

Avant de manipuler un produit, informez-vous !



L'étiquette est la carte d'identité du produit, vous y retrouvez :

1. L'identité du fournisseur
2. L'identification du produit
3. Les pictogrammes de danger
4. Les mentions d'avertissement
5. Les mentions de danger
6. Les conseils de prudence
7. Les informations supplémentaires



Numéro unique

0590 418 260
www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin 97122 Baie-Mahault

Reconnaître les pictogrammes

Dangers pour la santé



Très dangereux pour la santé.

Cancérogène, mutagène, reprotoxique, mortel par ingestion ou inhalation



Toxique ou mortel.

Il peut tuer rapidement, il empoisonne même à faible dose



Altère la santé

Irritant pour la peau, les yeux et les voies respiratoires, pouvant aussi provoquer des allergies cutanées et être toxique à forte dose

Dangers physiques



Inflammable

Au contact avec l'air ou l'eau je dégage des gaz inflammables



Comburant

Provoque ou aggrave des incendies



Explosif

Créer une explosion



Sous pression

Peut exploser sous les effets de la chaleur ou causer des blessures liées au froid



Corrosif

Attaque et détruit les métaux et ronge la peau et/ou les yeux

Dangers pour l'environnement



Pollue

Provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique